

# LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LA CONSERVATION DE LA NATURE : QUELLES RÉALISATIONS QUATRE ANS APRÈS LEUR RECONNAISSANCE COMME MEMBRE DE L'UICN ?

## L'indispensable apport des subnational governments à l'UICN

Les gouvernements infranationaux, villes et autres autorités locales jouent un rôle fondamental dans la préservation de la biodiversité et la restauration de la nature. Le Comité français de l'UICN a impulsé fortement l'implication des autorités locales dans la gouvernance de l'UICN. Cette dynamique a trouvé ancrage en 2007 avec l'étude réalisée avec et la Fédération des parcs naturels régionaux « Les collectivités territoriales et la biodiversité... le chaînon manquant de l'action de l'UICN » qui a mis en lumière les enjeux et le cadre pour la participation active des collectivités dans la conservation de la biodiversité.

En 2012, lors du Congrès mondial de la nature à Jeju (République de Corée), une motion ambitieuse, portée aussi bien par le Comité français que le Comité espagnol, a posé les fondements de cette reconnaissance.

Ce travail a culminé en 2021, au Congrès Mondial de la Nature à Marseille (France) lorsque la motion visant à inclure les autorités infranationales dans la gouvernance de l'UICN est adoptée par ses membres à la quasi-unanimité. Cette décision historique a offert aux gouvernements infranationaux, villes et autres autorités locales un statut de membre à part entière, soulignant leur rôle dans la promotion de la justice environnementale.

Les actions entreprises par les collectivités locales adhérentes à l'UICN ont concentré leurs actions autour de 5 piliers avec un objectif assumé : préserver la biodiversité et garantir une prospérité durable.

### I. Protéger le vivant en tout temps et en tout lieu

Alors que l'UICN déclare près de 30% des espèces connues comme menacées sur la liste rouge des espaces menacés, les gouvernements infranationaux se sont donnés pour mission de préserver ces espèces et de restaurer leurs espaces protégés.

Cet engagement se traduit à travers des plans ambitieux, comme le Plan Biodiversité 2019-2030 rejoint par **l'Etat de Vaud** ainsi que par l'intégration de **la Ville de Fontainebleau** au réseau européen Natura 2000 garantissant la protection de ses forêts remarquables. **Cape Town** a quant à elle lancé le Biodiversity Spatial Plan, permettant à tous les services municipaux d'harmoniser leurs responsabilités environnementales.

L'engagement de fond des collectivités se manifeste par des actions tangibles comme la réintroduction du fartet en Andalousie, initiée par le **Consejería de Sostenibilidad, Medio Ambiente y Economía Azul, Junta de Andalucía**). Plus largement, ces "trésors naturels" sont désormais traités avec diligence, afin de concilier protection de la biodiversité et développement des activités humaines.

Parmi les exemples notoires, figure le moratoire de 50 ans sur l'exploration et l'exploitation des fonds marins instauré par **le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie**, assurant une protection pérenne de cet écosystème fragile.

Mais de nombreuses autres villes ont intensifié leur action en faveur de la nature : **Suncheon City** œuvre à la restauration de Suncheon Bay; **Buenos Aires** créé des réserves écologiques; **Valence** restaure les zones minières tandis que les îles Canaries portent des mesures fortes pour la protection de Saladar de Jandia.

Ces multiples actions soulignent la détermination des gouvernements infranationaux à valoriser leurs territoires tout en préservant leur caractère unique.

### II. Adapter le territoire au climat de demain

La préservation de la biodiversité s'affirme également comme un levier de la résilience urbaine. Alors que près de 60% de la population vit en ville, ces espaces ne sont pas toujours adaptés aux nouveaux défis climatiques : pollution de l'air, artificialisation des sols voire stress-hydrique, les villes et communautés urbaines doivent constamment innover afin de garantir à leurs citoyens un cadre de vie sain et durable.

Cette meilleure gestion du territoire intervient avec la protection des ressources hydriques. Certaines villes mobilisent leurs habitants comme c'est le cas dans **la Municipalité d'Antigua Guatemala** qui organise des journées de nettoyage du fleuve. D'autres vont préférer investir dans l'amélioration de leur réseau d'eau et de stations d'épuration à l'instar de **Xunta de Galicia**.

La restauration forestière et la capture carbone restent un axe stratégique. Alors que **la région Ile-de-France** investit dans les forêts urbaines pour développer des îlots de fraîcheur, **Hamilton City** cherche à restaurer sa végétation naturelle de 2 à 10% d'ici 2050. Leur objectif est commun : réintroduire la nature en ville pour favoriser le retour de la faune, et des oiseaux notamment.

Certaines villes, notamment la Ville de **Paris** ou **Yerevani Qaghaqapetaran**, prévoient également la création de mesures d'impacts environnementaux et de biodiversité, afin de contrôler et d'améliorer la qualité de l'air.

D'autres politiques sont prises pour faire face aux enjeux prioritaires, comme la pollution plastique des villes. **Le Gouvernement Ecossais** affiche un taux de recyclage de 70%, témoignant d'une politique volontariste et structurée en matière de gestion des déchets urbains.

### III. Faire de la Nature un bien commun partagé

Dans son manifeste intitulé "L'Avenir du vivant, nos valeurs pour l'action" et publié en 2021, le Comité français de l'UICN promeut une harmonie avec le vivant, toutes échelles confondues. Cet équilibre réside dans la connaissance et la compréhension du monde naturel. Concevoir la nature comme un bien commun partagé implique de repenser l'éducation et de favoriser une participation citoyenne active.

De grands programmes éducatifs sont déployés à travers le monde tels qu'EDUCABOSC initié par **la Dirección General de Medio Natural y Evaluación Ambiental, Consejería de Agricultura, Generalitat Valenciana**, l'école de champs pour les agriculteurs de **la province de Cachi** ou l'éco-collège de **Suncheon**. Pour garantir un accès élargi à l'information environnementale, certaines collectivités développent des outils numériques comme Gaïa, un portail citoyen porté par **la Consellería de Medio Ambiente e Ordenación do Territorio, Xunta de Galicia**.

D'autres initiatives, à l'instar du projet CITBIO à **Curridibat** allouent certains espaces publics à la culture de plantes natives permettant à chacun d'explorer et d'expérimenter une relation respectueuse entre l'humain et le vivant.

D'autres territoires, comme **la région de Murcia** structurent leur économie autour d'un système circulaire et social, limitant ainsi une déperdition d'énergie ou une production de déchets.

### IV. Créer un environnement vivable pour tous

Depuis plusieurs années, l'UICN consacre des efforts considérables aux solutions basées sur la nature (NbS) qui combinent conservation et gestion durable des écosystèmes pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

Les réponses à cet enjeu par les gouvernements infranationaux sont aussi diverses que les problématiques elles-mêmes. **Le Vice Consejería Sostenibilidad Ambiental, Gobierno Vasco** a proposé un ambitieux Plan Social pour le Logement à l'horizon 2036. L'objectif est clair : Soutenir le droit au logement de la population basque en augmentant régulièrement l'offre de logements abordables, tout en intégrant des critères d'accessibilité et d'efficacité énergétique comme politiques structurelles. De même, **la Secretaría del Medio Ambiente del Gobierno de la Ciudad de México** a mis en place deux instruments précis (la Stratégie locale d'action climatique 2021-2050 et le Programme d'action climatique 2021-2030) pour promouvoir un développement sobre en carbone qui s'appuie sur des principes d'économie circulaire, d'inclusion sociale et de droits humains, une volonté suivie également par la province de **Li Shui Ren Min Zheng Fu**.

Ces propositions sont loin d'être isolées. De nombreuses collectivités adoptent des mesures restrictives pour protéger le patrimoine naturel et paysager à l'instar de **l'Etat de Vaud** qui a adopté la loi LPrPNP en 2023. **La Forest Wildlife & Environment Department, Government of Gilgit Baltistan**, quant à elle, a créé un grand nombre d'aires protégées dans le but de soumettre 70% du territoire britannique à une gestion durable, avec le développement la sylviculture agricole par exemple.

Enfin, avec l'essor du tourisme, les écosystèmes mondiaux sont de plus en plus menacés. Pour contrer ce phénomène, **le Departement de Territorio, Vivienda y Transición Ecológica, de la Generalitat de Cataluña** mise sur le développement de l'écotourisme durable. Ce dernier se prépare même à accueillir fin octobre 2025 le Global Ecotourism Forum, réunissant experts et leaders internationaux pour les grandes orientations de l'écotourisme.

## V. S'allier localement au service du global

Pour structurer leurs actions, et renforcer leur capacité d'influence, certaines collectivités locales coopèrent avec des acteurs de la conservation de la nature autour de projets communs. Cet ensemble d'initiatives reflète une volonté partagée : intégrer la biodiversité dans les politiques publiques, à toutes les échelles.

Dans cette optique, le **Cape Town** Biodiversity Spatial Plan reprend le Bioregional Plan adopté en 2015 et s'étend à l'ensemble des villes du département, favorisant le partage des responsabilités environnementales. De son côté, le **Cross River State Ministry of Environment** a rejoint le Great Green Wall pour lutter contre la dégradation, la désertification et l'insécurité alimentaire.

En France, cette logique de coopération se déploie à l'échelle régionale avec de nombreux réseaux (SESAME, NextGen, PRTR) portés notamment par **la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur** et le **Département des Bouches du Rhône**. Pour protéger la Région Sud des incendies et sensibiliser le public à la prévention des feux, la région finance un programme de Garde Régionale Forestière. En outre, dans les bouches du Rhône, l'outil SESAME résulte de la collaboration entre le Cerema, l'INRAE et le Département, dans le but de coordonner des actions de végétalisation liées aux services écosystémiques.

À l'international, le **gouvernement du Québec**, en collaboration étroite avec le **gouvernement de la Catalogne** et **Regions4** porte avec ferveur la motion 122 au e-vote. À ce titre, ces partenaires veulent faire valoir une stratégie d'inclusion des autorités infranationales dans toutes les activités de l'UICN, mettant en exergue l'importance de ces acteurs dans la recherche de résilience.

Enfin, l'UNESCO demeure un acteur clé de cette alliance multipartite, avec, entre autres, le développement de son réseau de réserves biosphère **aux îles Canaries** ou à **Fontainebleau**.

## LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LA CONSERVATION DE LA NATURE : QUELLES RÉALISATIONS QUATRE ANS APRÈS LEUR RECONNAISSANCE COMME MEMBRE DE L'UICN ?



Le 11 octobre de 19h à 21h



Pavillon français

### Moderators



Maud Lelievre



Eddie Andrews



Marc Vilahur Chiaraviglio



Oscar Mora Altamirano



Edgar Perez



Jacob Martin-Malus



Tony Nello



François Moreau



Jorge Liber Saltijeral Giles



Sonigitu Asibong Ekpe



Yann Wehring

### Speakers

LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LA CONSERVATION DE LA NATURE : QUELLES RÉALISATIONS QUATRE ANS APRÈS LEUR RECONNAISSANCE COMME MEMBRE DE L'UICN ?

  
Pavillon France



# LES GOUVERNEMENTS INFRANATIONAUX MEMBRES DE L'UICN



Buenos Aires



ԵՐԵՎԱՆԻ  
ՊԱՐԿԱՊԵՏԱՐԱՆ  
Yerevani  
Qaghaqapetaran



Québec



Municipio de  
La Estrella

La Estrella



Curridabat



Carchi



Bouches du  
Rhône



Île de  
France



Provence  
Alpes Côte  
d'Azur



Hamilton



Paris



Fontainebleau



GOVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Nouvelle-Calédonie



Municipalidad  
de La Antigua Guatemala

La Antigua Guatemala



Cross River



GOBIERNO DE LA  
CIUDAD DE MÉXICO

México

SECRETARÍA DEL  
MEDIO AMBIENTE



Gilgit-Baltistan



Jeju



Cape Town



Murcia



Junta de Andalucía  
Consejería de Sostenibilidad,  
Medio Ambiente y Economía Azul

Andalucía



Gobierno de Canarias  
Consejería de Transición Ecológica,  
Lucha contra el Cambio Climático  
y Planificación Territorial

Canarias



XUNTA  
DE GALICIA | CONSELLERÍA DE  
MEDIO AMBIENTE,  
TERRITORIO E VIVENDA

Galicia



Generalitat de Catalunya  
Departament d'Acció Climàtica,  
Alimentació i Agenda Rural

Cataluña



Valencia



EUSKO JAURLARITZA  
GOBIERNO VASCO  
EKONOMIAREN GARAPEN,  
JASANGARRITASUN  
ETA INGURUMEN SAILA  
DEPARTAMENTO DE DESARROLLO  
ECONÓMICO, SOSTENIBILIDAD  
Y MEDIO AMBIENTE

Vasco



Vaud



Ecosse



Suncheon

Avec la participation de :



Regions4  
Sustainable Development



LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LA CONSERVATION DE LA NATURE : QUELLES RÉALISATIONS QUATRE ANS APRÈS LEUR RECONNAISSANCE COMME MEMBRE DE L'UICN ?

